

Mission flash sur les Ehpad: les acteurs du secteur attendent "du concret"

La plupart des fédérations d'Ehpad saluent le travail de Monique Iborra, rapporteure de la "mission flash" de l'Assemblée nationale, mais, sans surprise, la potentielle retouche de la réforme de la tarification divise. Quant aux propositions "à court terme", elles suscitent autant d'espoir que de scepticisme sur leur rapide mise en oeuvre.

Une chose est sûre, la députée Monique Iborra (LREM, Haute-Garonne) a "entendu" les difficultés du secteur. Ses conclusions, rendues le 13 septembre devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, ont abouti à [des propositions à court et plus long terme](#).

Reste à les mettre en place...

L'AD-PA et la Fnaqpa attendent la suite

Première à réagir, l'**Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA)** a diffusé un communiqué le 13 septembre à la mi-journée.

Tout en "[saluant] le rapport de la députée", l'association "appelle à aller au-delà", notamment "en considérant également le secteur de l'aide à domicile". Il préconise à nouveau "d'étudier la possibilité de mettre en oeuvre une prestation autonomie", qu'elle appelle régulièrement de ses voeux.

La Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa) s'est également fendue d'un communiqué le 13 septembre en fin d'après-midi, pour "[saluer] les excellentes propositions présentées", particulièrement "la demande d'introduction d'un poste d'infirmière de nuit dans les budgets des établissements, ainsi que celle de création d'un groupe de travail sur l'évaluation de la réforme de la tarification."

Autre raison de se réjouir pour la fédération, "les propositions de travail à plus long terme, et notamment celles sur l'adéquation des ressources humaines aux profils des résidents, le respect, par le financement, des effectifs minimaux de personnels et la réflexion sur l'Ehpad de demain, un thème cher à la fédération".

La Fnaqpa se dit "soucieuse d'engager un travail concret sur toutes ces bonnes propositions" avec les pouvoirs publics, et accorder "une attention particulière à la prise en compte des attentes des personnes accompagnées, au-delà de la réponse à donner aux besoins médico-techniques de ces personnes".

La FHF contente mais prudente

La Fédération hospitalière de France (FHF) a pour sa part réagi par communiqué le 14 septembre, signé de son président, Frédéric Valletoux.

En premier lieu, il explique que les conclusions de la députée "viennent conforter [les alertes](#)" déjà émises à plusieurs reprises par la FHF "ces derniers mois".

La fédération "accueille positivement la réouverture du dossier de la tarification des Ehpad", rappelant avoir "fortement souligné, lors de son audition par la mission, la non-soutenabilité pour les Ehpad publics d'une réforme du financement faisant perdre 200 millions € de ressources pour ces établissements sur le tarif dépendance".

Elle estime que ses messages "semblent avoir été entendus par la mission", que "la reconnaissance du rôle spécifique assuré par le service public médico-social a été souligné et les différences statutaires de charges reconnues".

Pour autant, la FHF reste prudente et déclare, "à ce stade, [attendre] maintenant du gouvernement des propositions concrètes d'évolution de la réforme lors [du comité de suivi du 25 septembre](#) prochain. Cette prise de conscience de la situation critique des Ehpad publics doit désormais pouvoir être suivie d'avancées opérationnelles dans les meilleurs délais", rappelle Frédéric Valletoux.

Le Synerpa "partagé"

L'éventuelle retouche de la réforme de la tarification a fait réagir **le Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa)**, par communiqué, le 13 septembre en début de soirée.

Le Syndicat avait exprimé sa satisfaction sur la réforme, se réjouissant récemment qu'Agnès Buzyn, la ministre des solidarités et de la santé, [reste prudente](#) quant à l'impact du nouveau calcul du forfait dépendance sur les Ehpad publics.

Dans son communiqué, le syndicat "s'inquiète d'une remise en question de la réforme de la tarification des Ehpad", rappelant que la loi "vieillesse" a été adoptée "à l'unanimité" par les députés et sénateurs fin 2015 et que la réforme de la tarification est le fruit "d'une très longue concertation, aussi bien sur l'article de loi que sur son décret d'application".

Sa déléguée générale, Florence Arnaiz-Maumé, rappelle "[soutenir]" cette réforme "depuis 10 ans" afin de parvenir à "une égalité de traitement entre tous les résidents des Ehpad, et ce quel que soit le statut juridique des établissements" et de bénéficier de plus de "souplesse et d'autonomie dans la gestion quotidienne des Ehpad".

Elle estime dans ce contexte "délicat de revenir en arrière sur une réforme concertée entre toutes les parties prenantes pendant deux ans, votée fin 2015 et appliquée depuis plus de six mois".

Au-delà, le Synerpa se dit "partagé" sur "un certain nombre d'orientations". S'il se dit favorable à une réflexion sur l'Ehpad de demain et à la diffusion publique des évaluations externes, il s'interroge sur "la faisabilité, à court terme, d'autres propositions", comme le fait de "rendre obligatoire la présence d'un(e) infirmier(ière) la nuit, en astreinte ou en poste, ou parvenir à des normes minimales de personnels soignants dans les 7.300 Ehpad français". Ces mesures "ne peuvent se décréter du jour au lendemain", souligne le syndicat.

A noter que Monique Iborra a en fait abordé la question des normes minimales de personnel "à plus long terme", dans le cadre de la création d'une mission d'information parlementaire sur "l'adéquation des ressources humaines aux profils des résidents".

Terminant sur une note positive, Florence Arnaiz-Maumé déclare que [la confédération Synerpa](#) "[contribuera] naturellement" à cette mission. "Nous appelons toutefois à ce que les propositions et

futurs travaux prennent en compte les contraintes concrètes des établissements et de notre secteur", conclut-elle.

La Fehap fait remonter "trois points d'alerte"

Interrogé par Gerontonews le 14 septembre, Julien Moreau, directeur du secteur social et médico-social à la **Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap)**, se "réjouit" d'abord de "l'intérêt marqué de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale pour les Ehpad", après "[les difficultés mises en évidence cet été](#)". Il se dit aussi "satisfait" de "la qualité d'écoute et d'échange" lors de l'audition par Monique Iborra.

La Fehap salue "les recommandations de court terme, notamment la proposition de [maintenir les contrats aidés](#)", sujet d'inquiétude pour la fédération.

Julien Moreau fait toutefois remarquer "trois petits points d'alerte":

Tout d'abord, la reconnaissance du statut des aides-soignants et la présence d'infirmiers de nuit, "évidemment on y est favorable, mais ce ne sera pas suffisant pour résoudre les difficultés [...] Elles sont surtout non budgétées à date, et les contraintes des pouvoirs publics sur les financements soins et dépendance nous interrogent sur les capacités de mises en oeuvre de ces propositions".

Deuxième remarque, sur l'éventuelle modification de la réforme de la tarification: le représentant de la Fehap regrette une approche "un peu simpliste" qui "vise un degré d'inégalité lié notamment à la présence du CICE et [du CITS](#) [...] On aurait aimé une vision plus exhaustive des structures de charge des établissements en intégrant les impôts et les charges locales qui peuvent inverser la teneur du débat".

Enfin, sur la publication des évaluations externes, si la Fehap se dit favorable à "la volonté de transparence", son directeur du secteur social et médico-social pointe un manque de "lisibilité des rapports pour les usagers" et "[l'absence de référentiel unique](#) et de grille de synthèse", qui interrogent "sur la pertinence" d'une telle publication.

"Notre souhait clairement exprimé est celui d'une continuité de ce travail parlementaire" pour "réinterroger le modèle de l'Ehpad", poursuit Julien Moreau.

Il assure que la Fehap sera "force de propositions" grâce à des "projets innovants" porté par ses adhérents comme [M@do](#), déployé en Corrèze par la Fondation Partage et Vie, ou encore [Seniors Connect+](#), porté par SOS Seniors dans le Grand Est.

"On a aussi une force, ce sont les adhérents ayant un statut mixte 'offre de soins-champ médico-social-domicile', et une réflexion ouverte avec Monique Iborra sur le reste à charge", a souligné Julien Moreau.

cbe/vl

Claire Beziau